



Quel droit puis je avoir?

Par **isabelle**, le **12/07/2011** à **19:04**

Bonjour,

Depuis la naissance de ma fille il y a 16ans j ai sa garde et depuis quelques temps avec ma fille nos relations se sont dégradées ont ne s entend plus du tout c est invivable pour nous 2 !donc ma fille et moi voudrions quelle vive chez son père qui malheureusement lui habite chez ses parents ,mais étant donné quelle possède sa propre chambre!je pense que se serais faisable alors puis je faire des démarches en regle pour quelle vive définitivement chez lui malgré sa réissance??Merci de me renseigner.Cordialement

Par **mimi493**, le **12/07/2011** à **21:08**

Si le père ne veut pas, vous ne pouvez rien faire pour le contraindre à prendre sa fille
Confiez-la aux grands-parents :)